

Après le
CAP
MAINTENANCE DES VEHICULES

POURSUITES D'ETUDES :

- Bac Pro Maintenance des véhicules, option A voitures particulières
- Mention Complémentaire un 1 an :
 - ◊ Mise au point électricité et électronique automobile
 - ◊ Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements

OU VIE ACTIVE

Le titulaire du CAP MV est amené à exercer son activité de service dans les :



- entreprises qui font partie des réseaux de constructeurs,
- entreprises qui traitent les véhicules et les matériels toutes marques,
- entreprises qui assurent la vente, la location, la maintenance préventive et corrective des véhicules et des matériels,
- services de maintenance des entreprises ou des collectivités,
 - ◊ services de maintenance de flottes de véhicules

ORGANISATION DES MINI STAGES

- Accueil des collégiens de 3^{ème} du 30 janvier au 12 mai 2017.
- Sur 1 journée
- Priorité à l'observation de séquences d'enseignement professionnel
- Accueil personnalisé avec fiche de préparation et fiche de satisfaction
- **Personne à contacter :** David Sasse,
Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques
(david.sasse@ac-limoges.fr)

PORTES OUVERTES

VENDREDI 17 MARS
16h00 à 19h00
SAMEDI 18 MARS 2017
09H00-12H00

www.lproussillat.fr



CAP
MAINTENANCE DES VEHICULES
OPTION Voitures Particulières



La Valette
23320 SAINT-VAURY

Tél. : 05.55.80.27.55
Fax : 05.55.80.23.80
Email : ce.0230027e@ac-limoges.fr



APRES UNE CLASSE DE 3^{EME}

Vous pouvez entrer en

**CAP
MAINTENANCE DES VEHICULES**

Le titulaire du CAP en MV exerce ses activités essentiellement dans le cadre de la maintenance préventive et corrective des véhicules ou des matériels.

Suivant le niveau de complexité, ces fonctions seront réalisées en autonomie ou sous la directive d'un encadrement technique. Ce sera en particulier le cas pour les activités de diagnostic où, à la différence d'un titulaire de baccalauréat professionnel, il est initié aux démarches mais ne réalise pas de diagnostic en autonomie.

ACTIVITES DU DOMAINE PROFESSIONNEL

- Accueillir le client
- Préparer l'intervention
- Réaliser l'intervention
- Restituer le véhicule ou le matériel.



CONTENU DE LA FORMATION

HORAIRE HEBDOMADAIRE (indicatif)		
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	1ère année	2ème année
Période de formation en lycée :		
Enseignement général		
Français-Histoire et géographie	3 h 30	3 h 30
Mathématiques-Sciences physiques	3 h 30	3 h 30
Anglais	2 h	2 h
Prévention Santé Environnement	1 h	1 h
Arts appliqués	1 h	1 h
Éducation physique et sportive	2 h30	2 h30
Accompagnement personnalisé	1 h	1 h
Enseignements technologique et professionnel	18h	18h
Etude surveillée	1h	1h
Stage en Entreprise (1)	12 semaines	

(1) Le stage en entreprise correspond pour le candidat à une formation réelle en milieu professionnel permettant des interventions de maintenance sur des véhicules et des matériels.

En complément, s'ajoutent les formations, (d'une durée de 12 h chacune) à l'attestation de :

- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) au certificat de
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Habilitation électrique B1VL

EPREUVE DE L'EXAMEN

REGLEMENT



EPREUVES	COEF	FORME	DUREE
DOMAINE PROFESSIONNEL :			
EP1/UP1 Préparation d'une intervention de maintenance Prévention Santé Environnement	6+1(2)	CCF(1)	
		CCF	
EP2/UP2 Réalisation d'interventions sur Un véhicule	7	CCF	
DOMAINES GÉNÉRAUX :			
EG1/UG1 Français Histoire géo	3	CCF	
EG2/UG2 Mathématiques Sciences Physiques	2	CCF	
EG3/UG3 Education physique et sportive	1		
Epreuves facultatives : (3) Langue vivante étrangère (4)		orale	20 min.

(1) CCF Contrôle en Cours de Formation
 (2) Dont coefficient 1 pour la PSE
 (3) Une des deux épreuves, au choix du candidat.
 Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.
 (4) Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

